

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE DOMANCY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 19
Nombre de membres élus	: 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ou représentés	: 16
Date de convocation	: 10 Novembre 2022
Date d'affichage de la convocation	: 10 Novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil municipal en mairie de Domancy, sous la présidence de Monsieur Serge REVENAZ, Maire de Domancy.

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

Mesdames et Messieurs Serge REVENAZ, Fabienne PEDERIVA, Michel MEDICI, Marie-Paule MOULIN, Christian CHALLAMEL, Sabine SOCQUET-CLERC, Philippe LUX, Jean-Paul MUGNIER, Ivane BUISSON, Philippe PERNAT, Caroline SEIGNEUR, Alain LIONS et Richard MELENDEZ.

ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Christine BIBOLLET, Pascale DEDIEU, Pascale DESCHODT, Natacha JACQUEMET, Steve CHALLAMEL et Florent MARQUET.

POUVOIRS :

- Madame Pascale DEDIEU a donné pouvoir à Madame Ivane BUISSON
- Madame Natacha JACQUEMET a donné pouvoir à Madame Marie-Paule MOULIN
- Monsieur Steve CHALLAMEL a donné pouvoir à Monsieur Christian CHALLAMEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Fabienne PEDERIVA a été désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° : DEL 2022 079

OBJET : CONSTRUCTION DE LOGEMENTS AIDES – GARANTIE D'EMPRUNTS

Programme BOUYGUES IMMOBILIER, groupe SEMCODA : opération « Côté Mont-Blanc »

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération DEL 2022 006 du 28 janvier 2022,

Le rapporteur rappelle qu'un permis de construire a été accordé le 26 octobre 2016 à la S.A. BOUYGUES IMMOBILIER, pour un programme de construction de 88 logements répartis en 8 bâtiments, lieudit « Domancy » au-dessus de la Route de Létraz. Parmi les 88 logements :

- 22 sont prévus en Logements Locatif Social (LLS) avec 3 F immobilière Rhône Alpes
- 22 sont prévus en Prêts Social Location Accession (PLSA) avec SEMCODA

La Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEMCODA) sollicite la garantie de la COMMUNE de DOMANCY pour un emprunt d'un montant total de 3 608 300 € (trois millions six-cent huit mille trois cents euros) à effectuer auprès d'ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS (ABEI) en vue de financer l'opération d'acquisition en l'état futur d'achèvement de 22 logements en PSLA situés à DOMANCY (74700) « Route de Letraz ».

Par délibération DEL 2022 006 du 28 janvier 2022, le Conseil municipal avait accordé la garantie d'emprunt l'opération « Côté Mont-Blanc », présentée par le groupe SEMCODA.

Le rapporteur expose aux membres du Conseil municipal, les nouvelles caractéristiques financières :

Montant du prêt PSLA	3 608 300 €
Objet	Financement PSLA de 22 logements à DOMANCY
Période de tirage	
Durée	24 mois maximum
Périodicité de paiement des intérêts	Trimestrielle
Conditions financières	Ti3M (flooré à 0) + 0,48%
Base de calcul des intérêts	Nombre de jours exact / 360
Commission d'engagement	0,08 % du montant emprunté
Conditions financières	
Durée	5 ans
Périodicité	Trimestrielle
Base de calcul des intérêts	Exact / 360
Amortissement	In-Fine
Conditions financières	Taux variable : E3M + 1,25%. L'index est flooré à 0
Caractéristiques techniques	
Versement des fonds	Les tirages doivent être d'un minimum de 200 000 € Date débloqué : 30/04/2024
Remboursement anticipé	Pendant la période d'Amortissement : possible à chaque date d'échéance – sans faculté de réemprunter – Indemnité Forfaitaire 0,00% selon calcul convenu dans l'offre de crédit Préavis : 1 mois

La COMMUNE DE DOMANCY reconnaît que la garantie dont il s'agit s'inscrit dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales.

En conséquence, au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues, la COMMUNE DE DOMANCY s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place ainsi que les intérêts moratoires encourus, indemnité, frais et commission, sur simple demande d'ABEI, adressée par lettre missive, sans jamais opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que ABEI discute au préalable l'organisme défaillant

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré :

- 14 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS
- DÉCIDE d'accorder à hauteur de 100 % la caution solidaire du Conseil Municipal de la commune de DOMANCY en garantie du remboursement de toute somme due au titre d'un emprunt d'un montant total de 3 608 300 € que la SEMCODA se propose de contracter auprès d'ABEI et dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus ;
- S'ENGAGE, pendant toute la durée de l'amortissement à couvrir le montant des sommes dues :




- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt, à intervenir ~~sur les bases précitées et aux~~ conditions générales du prêteur, ainsi qu'à signer la convention de garantie à passer entre la COMMUNE DE DOMANCY et la SEMCODA.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,

- Compte tenu de sa publication, en la forme habituelle, et au lieu accoutumé, le
- Et de sa télétransmission au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Serge REVENAZ



Le Secrétaire
Fabienne PEDERIVA

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Fabienne Pederiva', written over a horizontal line.

Mise en ligne le 22/11/22

A handwritten signature in blue ink, followed by the letter 'M' written in blue ink.